

APPEL DE CANDIDATURES

CORRECTRICES OU CORRECTEURS DES ÉPREUVES UNIFORMES DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE, À L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL **Taux horaire majoré, allant de 26,36 \$ à 35,59 \$, SELON L'EXPÉRIENCE**

(Jusqu'à cinq (5) années d'expérience ou de scolarité pertinentes à l'emploi peuvent être reconnues pour la détermination du salaire lors de l'embauche)

OBJET :

Le présent appel de candidatures vise à **constituer une réserve** de candidates et de candidats dans le but de **pourvoir éventuellement à des emplois occasionnels** de correctrices et de correcteurs des épreuves uniformes de français, langue d'enseignement et littérature, à l'enseignement collégial, au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur **pour des périodes de travail intermittentes**.

SESSIONS DE CORRECTION :

- Du début de janvier à la fin de février
- De la mi-mai à la fin de juin
- Une semaine au mois d'août

N. B. : L'horaire de travail, selon les sessions de correction, pourra varier de 30 à 35 heures par semaine.

LIEU DE TRAVAIL :

Québec ou Montréal

ATTRIBUTIONS :

Corriger les épreuves des élèves selon les normes du Guide de correction élaboré à cet effet par le Ministère. Effectuer toute autre tâche afférente à la correction des textes.

COMPÉTENCES REQUISES :

Bonnes connaissances littéraires et maîtrise de l'orthographe d'usage et des règles de grammaire, de syntaxe et de ponctuation de la langue française.

CONDITIONS D'ADMISSION :

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en littérature, en linguistique, en traduction (spécialité – toutes langues vers le français), en didactique du français, en rédaction française, en journalisme et communication ou dans toute autre discipline jugée pertinente, dont l'obtention requiert un minimum de seize années d'études.

Une personne est également admissible si elle est en voie de terminer la dernière année de scolarité exigée pour l'obtention du diplôme requis.

Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par une année de scolarité pertinente de niveau égal ou supérieur ou par deux années d'expérience pertinente aux attributions de l'emploi.

Pour être considérée, toute scolarité effectuée hors du Canada doit faire l'objet d'une évaluation comparative (attestation d'équivalence) délivrée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. La personne en attente de son évaluation comparative peut être admise sous condition de fournir le résultat de cette évaluation dès qu'elle le recevra.

- Il est obligatoire de posséder la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent pour occuper un emploi dans la fonction publique du Québec.

La personne en attente de la preuve de son statut de résident permanent ou du certificat de sélection du Québec peut être admise à la présente réserve. Toutefois, elle devra posséder le statut de résident permanent ou la citoyenneté canadienne au moment de sa nomination.

ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS :

Les enseignantes et les enseignants de français, actifs ou à la retraite, sont invités à poser leur candidature.

PÉRIODE D'INSCRIPTION : À compter du 23 septembre 2019

Les personnes qui satisfont aux conditions d'admission seront invitées à se présenter à un examen visant à mesurer leur connaissance de la littérature et du français écrit. Il pourrait y avoir plusieurs séances d'examen pour ce processus de qualification. Ainsi, les personnes admises pourraient être évaluées, en sous-groupes, selon l'ordre d'inscription. Au cours de la semaine précédant l'examen, une convocation fournissant les renseignements sur son déroulement sera expédiée, **par courriel**, à ces personnes. Seules les personnes qui réussiront cet examen pourront éventuellement occuper un emploi de correctrice ou de correcteur de l'épreuve uniforme de français.

Cet appel de candidatures est affiché pour une durée indéterminée. Il peut cependant prendre fin à tout moment. Un avis indiquant la date de fin sera alors publié dans cet appel de candidatures au moins dix jours avant cette date.

INSCRIPTION :

Utiliser le **Formulaire d'inscription** et y inscrire le numéro **123G-3500343 (Québec) OU 123G-3500644 (Montréal)**. Ne vous inscrire qu'à une seule réserve. Cependant, si vous désirez passer l'examen dans l'autre région, veuillez l'indiquer clairement sur la page couverture du formulaire d'inscription. Le formulaire doit être acheminé, par l'un des moyens suivants :

- Courriel à DRH-correcteur@education.gouv.qc.ca;
- Télécopieur au 418-643-8651;
- Courrier postal à l'adresse suivante : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Direction des ressources humaines, 1035, rue De La Chevrotière, 27^e étage, Québec (Québec) G1R 5A5.

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ÉTUDIÉS. POUR ÊTRE COMPLET, LE DOSSIER DOIT INCLURE :

- **Le Formulaire d'inscription dûment rempli comprenant :**
 - le numéro de l'appel de candidatures (Québec ou Montréal);
 - la signature de la candidate ou du candidat aux sections 11 et 12.
- **Une copie du diplôme exigé, du relevé de notes officiel ou de l'évaluation comparative si le diplôme est obtenu hors Canada.**

INFORMATION :

Pour des informations générales sur le concours, joindre :

- Par courriel :
 - DRH-correcteur@education.gouv.qc.ca

Pour des informations sur l'emploi, joindre :

- M^{me} Josée Trudel, 418 644-8976, poste 2522